

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

Journal de Libye

N° 45 du 12.04 au 09.05.12

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_libyens.htm

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire de la lutte pour la libération du territoire.

Tiré à part

Nouvelles révélations sur les liens des services avec le régime Kadhafi.

Révélation

Mediapart publie une note sur **un accord de la Libye** pour financer la campagne de Sarkozy en 2007.

[Sarkozy 2007: Des avocats tunisiens confirment dans l'affaire du financement libyen.](#)

Mounadil : Libye, l'heure de vérité a sonné.

1 Résistance Libyenne

1 Lutte pour la libération du territoire

[Des explosions à Tripoli.](#)

2 Politique

Sur le terrain

[Règlements de compte](#)

Les grandes manœuvres

[Élections: le chef du gouvernement s'en prend au CNT.](#)

3 Les institutions

ONU

4 Union Européenne

Europe

1 France

[IRIB- : Cazeneuve : "Sarkozy doit s'expliquer".](#)

5 Dossier

Gilles Munier « Bye Bye Sarkozy ! »

6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

6-1 Lee Berthiaume : [Le message aux rebelles Libyens jette un doute sur le rôle du Canada.](#)

7 Réflexion

Jeunessafricaine : [Par qui et pourquoi les assassinats politiques en Afrique ?](#)

8 Analyse - Géopolitique et stratégie –

8-1 Ouyahia : [Le Printemps arabe un "déluge" qui a détruit la Libye et affaiblit l'Egypte.](#)

8-2 Gilles Munier : [Libye : l'histoire ne repasse pas les plats.](#)

9 Annexe

9-1 Manlio Dinucci : L'art de la guerre : Ceux qui nous défendent des atrocités.

9-2 [Woodward et Newton : Un rapport de la justice écossaise tenu secret 5 ans durant révèle : La Libye n'était pas l'auteur de l'attentat de Lockerbie.](#)

Le Conseil national de transition [accorde l'impunité aux ex-rebelles... LVO : Libye du CNT : "Toute éloge de la Libye sous Kadhafi est passible d'une condamnation à perpétuité."](#)

Tiré à part

Nouvelles révélations sur les liens des services avec le régime Kadhafi.

Nb : Ndlr : La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue de l'auteur mais doit être vu comme information.

Les services secrets britanniques ont travaillé avec le régime du colonel Kadhafi, allant jusqu'à trahir des dissidents réfugiés au Royaume-Uni, selon de nouvelles révélations dans la presse que le gouvernement a affirmé dimanche "prendre au sérieux".

"Nous ne connaissons pas les détails de l'affaire, mais nous prenons ce type d'accusation au sérieux", a indiqué un porte-parole du ministère de l'Intérieur, interrogé par l'AFP.

"La Commission (parlementaire) sur les services secrets et la sécurité enquête déjà sur la relation entre le gouvernement et la Libye et prendra en compte les allégations" publiées dimanche par deux journaux, le Mail on Sunday et le Sunday Telegraph, a ajouté le porte-parole.

Les quotidiens disent avoir eu accès à des documents retrouvés en Libye après la chute du colonel Kadhafi l'an dernier.

Selon le Mail on Sunday, les services secrets intérieurs (MI5) auraient trahi des opposants au colonel Kadhafi réfugiés au Royaume-Uni et auraient procuré à des agents libyens une résidence luxueuse au cœur de Londres, ainsi que des téléphones mobiles sécurisés. Les documents auxquels le Mail on Sunday dit avoir eu accès datent de 2006, alors que le Premier ministre travailliste Tony Blair et son ministre des Affaires étrangères Jack Straw avaient amorcé depuis deux ans un rapprochement avec la Libye du colonel Kadhafi.

Pour sa part, le Sunday Telegraph avance que les services secrets libyens et britanniques du MI6 (extérieur) avaient monté une opération en 2004 avec les services du colonel Kadhafi, pour prendre au piège des militants d'Al-Qaïda par le biais d'une mosquée radicale "dans une ville ouest-européenne". Selon le journal, un agent double, "Joseph", avait été recruté pour infiltrer une cellule d'Al-Qaïda dans cette ville européenne "qui ne peut être citée pour des raisons de sécurité".

Le gouvernement travailliste de l'époque est déjà au centre d'une polémique sur l'enlèvement par la CIA d'opposants livrés au régime libyen.

La semaine dernière, les avocats de deux opposants libyens ont annoncé poursuivre en justice Jack Straw. Abdelhakim Belhaj, devenu commandant militaire de Tripoli après la chute de Kadhafi, et Sami al-Saadi accusent l'ancien ministre de Tony Blair d'avoir autorisé en 2004 les services secrets britanniques à donner à la CIA les informations permettant de les livrer au régime Kadhafi, qui les a ensuite torturés.

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=21&frid=21&eid=60769>

Confusion en libye, les ex rebelles attaquent le siège du gouvernement

Des dizaines d'ex-rebelles ont attaqué, mardi 8 mai, le siège de gouvernement libyen, au centre de Tripoli, encerclant le bâtiment et tirant dessus pour réclamer leur part des primes distribuées aux rebelles ayant combattu l'ancien régime, selon un responsable du gouvernement. Au moins deux gardes ont été tués et plusieurs autres blessés, selon un responsable du ministère de l'intérieur.

"Un grand nombre d'hommes armés encerclent le bâtiment. Ils ont tiré dessus avec des armes, dont des canons antiaériens", a indiqué, sous couvert d'anonymat, un responsable qui se trouvait dans les locaux au moment de l'attaque. "Un groupe a réussi à entrer dans le bâtiment et il y a eu des tirs à l'intérieur", a-t-il ajouté, affirmant ne pas être en mesure d'indiquer s'il y a eu des victimes.

Selon des témoins, des voitures armées encerclent le siège du gouvernement et toutes les routes autour du bâtiment ont été fermées, provoquant des embouteillages.

Suspension des primes aux rebelles

Le porte-parole du gouvernement Nasser Al-Manaa a minimisé les violences, affirmant que des ex-rebelles étaient venus au siège du gouvernement en signe de protestation au "*sujet des primes*". "*Ils sont maintenant en réunion avec le ministre de la défense pour trouver une solution*", a-t-il ajouté, sans autre détail.

Le gouvernement libyen a commencé il y a quelques mois à verser des primes aux rebelles ayant participé aux combats contre les forces de Mouammar Kadhafi durant les huit mois du conflit libyen, avant de les suspendre quelques semaines plus tard à la suite de "*irrégularités*".

Cette suspension a provoqué l'ire de plusieurs ex-rebelles, qui n'ont pas reçu leur part. Certains d'entre eux avaient déjà attaqué le siège du gouvernement le 10 avril, provoquant l'indignation du cabinet du premier ministre Abdel Rahim Al-Kib et du *Conseil national de transition* (CNT) au pouvoir.

Le chapeau est de la rédaction de cameroonvoice

<http://www.cameroonvoice.com/news/news.rcv?id=6801>

Révélation

Mediapart publie une note sur **un accord de la Libye** pour financer la campagne de Sarkozy en 2007. Le site français d'information Mediapart a publié samedi un document signé d'un ex-dignitaire libyen affirmant que le régime de Mouammar Kadhafi avait accepté en 2006 de financer à hauteur de "50 millions d'euros" la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

Dans ce document en arabe, Moussa Koussa, ex-chef des services de renseignement extérieur de la Libye, fait état d'un "accord de principe" pour "appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles, M. Nicolas Sarkozy, pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros".

Le 12 mars, M. Sarkozy avait qualifié de "grotesque" un éventuel financement de sa campagne présidentielle de 2007 par Mouammar Kadhafi.

Dans cette note, entourée d'un cadre vert, rédigée en arabe et traduite par Mediapart, M. Koussa confirme un "accord de principe" au sujet des "instructions émises par le bureau de liaison du comité populaire général concernant l'approbation d'appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles, M. Nicolas Sarkozy, pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros". M. Koussa a été ministre des Affaires étrangères de Mouammar Kadhafi, avant sa défection et son départ en Europe.

Il ajoute que cet accord est consécutif au "procès-verbal de la réunion tenue le 6/10/2006, à laquelle ont participé de notre côté le directeur des services de renseignements libyens (Abdallah Senoussi, ndlr) et le président du Fonds Libyen des investissements africains (Bachir Saleh, ndlr), et du côté français M. Brice Hortefeux et M. Ziad Takieddine".

Ami proche de Nicolas Sarkozy, M. Hortefeux a été ministre de 2007 à 2011, notamment à l'Intérieur. L'avocate de l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine, citée par Mediapart, a affirmé que son client "n'était pas présent à la réunion indiquée dans le document" mais qu'"il pense que ce document est crédible, vu la date et les personnes qui apparaissent".

(28 avril 2012 - Avec les agences de presse)

Confirmation de l'authenticité du document Mediapart par l'ancien premier ministre libyen !

L'ancien premier ministre libyen confirme que La libye de Kadhafi a bel et bien financé la campagne électorale de Sarkozy en 2007, et confirme aussi l'authenticité du document Mediapart.

Pour voir la vidéo de 1'37" enregistrée sur BFM le 4 mai 2012 à 01h31, cliquer ci-dessous :

<http://mai68.org/spip/spip.php?article4077>

<http://mai68.org/spip>

campagne de Sarkozy en 2007

<http://www.aloufok.net/spip.php?article7320>

[Sarkozy 2007: Des avocats tunisiens confirment dans l'affaire du financement libyen.](#)

Le principal avocat tunisien de l'ex-Premier ministre libyen incarcéré en Tunisie a affirmé à son tour vendredi que son client lui avait dit que le régime Kadhafi avait financé la campagne 2007 de Nicolas Sarkozy, une allégation démentie par son avocat français Marcel Ceccaldi.

Al-Mahmoudi m'a dit plusieurs fois que le régime de Kadhafi avait bien financé la campagne électorale

de Nicolas Sarkozy en 2007, a déclaré Mabrouk Kourchid, reprenant l'essentiel des propos tenus la veille par un autre avocat tunisien, Bechir Essid. Me Kourchid, qui a assisté l'ex-dignitaire libyen auprès de la justice tunisienne, n'a pas avancé de montant, contrairement à Me Essid qui avait mentionné une enveloppe de 50 millions d'euros pour le financement de la campagne présidentielle 2007.

L'ex-Premier ministre libyen est convaincu que sa détention prolongée en Tunisie était effectuée à la demande de la France et visait à taire la question du financement, a-t-il poursuivi.

D'autres avocats tunisiens ont indiqué que l'affaire de financement de la campagne de Nicolas Sarkozy par le régime libyen avait été évoquée devant une cour d'appel tunisienne le 25 octobre 2011.

La question a été posée devant un juge à l'ex-Premier ministre libyen et sa réponse affirmative figure dans un procès-verbal judiciaire, a assuré l'avocat qui avait posé la question, Slim Ben Othman. Al-Mahmoudi avait alors indiqué qu'une enveloppe de 50 millions d'euros a été remise par lui-même aux mains d'envoyés de Sarkozy à Genève, a déclaré Me Ben Othman.

L'ex-premier ministre libyen craignait une liquidation physique

Une mallette contenant de l'argent en espèces avait été remise à Genève par Al-Mahmoudi accompagné d'autres ex-dirigeants libyens, a poursuivi Me Ben Othman, rapportant des propos tenus par son client devant une cour présidée par le magistrat Ezzedine Bouzrara.

Des documents attestant de l'opération ont été copiés et déposés dans plusieurs capitales européennes, a ajouté l'avocat affirmant que son client craignait une liquidation physique. Citant son client, l'avocat Mabrouk Kourchid a indiqué que le régime de Kadhafi n'avait pas financé que la présidentielle française, deux autres pays de l'Europe de l'est et de l'ouest ont profité de ses largesses, a-t-il affirmé, sans plus de précision.

J'étais présent lorsque la question du financement a été posée, a indiqué un avocat du comité de défense, Me Mahdi Bouaoucha, assurant que les propos d'Al-Mahmoudi avaient été consignés dans un procès-verbal. Les trois avocats tunisiens ont assuré ne pas connaître l'avocat français Marcel Ceccaldi qui avait formellement démenti jeudi les affirmations de ses confrères tunisiens.

En ma qualité d'avocat d'Al-Baghdadi Al-Mahmoudi, et sur instruction de ce dernier, je démens formellement les allégations de Bechir Essid, a déclaré l'avocat français Marcel Ceccaldi, qui dit défendre l'ex-Premier ministre libyen Al-Baghdadi Al-Mahmoudi.

Dans un état de santé critique, M. Al-Mahmoudi avait été hospitalisé pour hémorragie interne, avait indiqué jeudi Me Kourchid.

04/05/2012

<http://www.algerie1.com/flash-dactu/sarkozy-2007-des-avocats-tunisiens-confirment-dans-laffaire-du-financement-libyen/>

Mounadil : Libye, l'heure de vérité a sonné.

La guerre menée contre la Libye de Kadhafi aura débouché sur une victoire militaire incontestable pour les pays alliés dans l'OTAN.

Un résultat inéluctable, compte tenu de l'inégalité des forces, quelques unes des plus importantes puissances militaires du monde contre une armée somme toute modeste et équipée de matériels largement obsolètes. La maîtrise totale de l'espace aérien par les forces occidentales a été l'illustration parfaite de ce fait.

On l'a vu, l'élimination de Kadhafi et de son régime n'est pas sans [conséquences très négatives](#) pour l'Afrique et elle signe peut-être le début de la désintégration d'un certain nombre d'Etats de la région saharo-sahélienne, c'est-à-dire un territoire immense qui s'étend du Soudan à l'est au Nigéria à l'ouest en passant par le Mali et l'Algérie.

Les gouvernants en Europe et en Amérique qui ont commandité l'assassinat du colonel Kadhafi sont de ceux qui se prévalent d'un prétendu héritage humaniste et se croient obligés de prétendre qu'ils ont vocation à répandre la démocratie dans le monde.

Or, chacun de ces gouvernants européens ou américains a plus de sang sur les mains que n'en a jamais eu Mouammar Kadhafi. On peut seulement espérer qu'ils répondront un jour de leurs crimes devant une Cour Pénale Internationale qui ne doit pas être réservée aux responsables politiques du Tiers-monde.

En attendant, l'histoire les jugera et elle commence à le faire à travers [certains articles de presse](#) qui posent ouvertement des questions auxquelles tout le monde connaît pourtant les réponses. Parce que le

paradoxe de la démocratie libérale avancée est qu'elle interdit plus ou moins longuement de dire dans l'espace public (c'est-à-dire dans les grands media) ces vérités que tous connaissent.

Mais quand vient l'heure des comptes, questions et réponses tentent de surgir comme dans cet article du journal canadien The Gazette qui explique ce que tout le monde sait : que le gouvernement canadien (comme les autres gouvernements occidentaux) n'a non seulement pas protégé les civils Libyens des violences perpétrées par les prétendus rebelles Libyens mais que tout a été fait pour interdire une issue négociée et pacifique à la crise, en contravention avec la résolution censée justifier l'action occidentale. C'est pourtant ce schéma que le Canada comme la France ou le Royaume Uni voudraient bien reproduire en Syrie. Sauf que, comme le donne à comprendre l'article, le précédent libyen en a échaudé plus d'un à Pékin ou à Moscou.

Si Pékin et Moscou ont-ils tiré la leçon de l'affaire libyenne, certains États seraient avisés d'en faire de même.

La leçon doit partir du constat que les Occidentaux, dès lors qu'ils peuvent faire croire même momentanément que le droit est avec eux, ne connaissent aucune limite dans la brutalité et sont prêts à bombarder toutes les infrastructures qui permettent à un État de fonctionner.

Avant la Libye, des pays comme l'Irak ou la Serbie en ont fait la douloureuse expérience.

<http://mounadil.blogspot.com/>

1 Résistance Libyenne

1 Lutte pour la libération du territoire

[Des explosions à Tripoli.](#)

Selon Zengtena, la résistance verte demande aux combattants et libyens fidèles à la Jamahiriya dans la ville de Sirte de faire attention ce soir puisque les rebelles vont attaquer la ville pour emprisonner tous les fidèles.

A Tripoli, 4 fortes explosions ont secoué la région de Janzour et de Siyahiya ainsi que des affrontements aux armes légères dans la région de Ghot Chael.

07/05/2012

ALGERIA ISP /

2 Politique

Le Conseil national de transition [accorde l'impunité aux ex-rebelles...](#)

Le Conseil national de transition (CNT), au pouvoir en Libye, a adopté une loi accordant l'impunité aux ex-rebelles ayant combattu le régime de Mouammar Kadhafi, pour les actes commis "pour réussir la révolution ou la protéger", selon le texte publié jeudi.

"Pas de sanction pour les actes militaires, sécuritaires ou civils commis par les thowars (révolutionnaires) dans le but de réussir la révolution ou la protéger", détaille l'article 4 de cette loi sur "les procédures particulières à la période de transition". Le texte ne précise pas clairement si la loi concerne aussi les actes commis après l'annonce de la "libération" du pays du régime de Mouammar Kadhafi, le 23 octobre. Des milices formées d'anciens rebelles ont été la cible de vives critiques de la part d'organisations de défense des droits de l'Homme qui les accusent d'avoir torturé des prisonniers, dont la plupart sont des partisans de Mouammar Kadhafi, tué en octobre.

<http://french.irib.ir/info/afrique2/item/185929-la-libye-accorde-l-impunit%C3%A9-aux-ex-rebelles>

LVO : Libye du CNT : "Toute éloge de la Libye sous Kadhafi est passible d'une condamnation à perpétuité."

Dans la Libye de Sarkozy, ils ont adopté une loi ridicule qui interdit tout éloge du dirigeant légitime libyen Mouammar Al-Kadhafi et son gouvernement, sous la menace de « poursuites pénales ».

L'annonce de l'application de cette loi a été faite hier par les représentants du soi-disant Conseil national de transition, autrefois à la tête du pays.

Maintenant, tous résident du pays ayant des propos élogieux envers le leader de Jamahiriya, toute action ou idée allant en ce sens pourrait être condamné à la prison à vie.

Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors, dis et meurs.

Depuis l'adoption de la loi, est considéré comme un crime toute « diffusion de rumeurs qui peut contribuer » soit disant à « la propagation du terrorisme », « affaiblir le moral des Libyens », ou « nuire à la conduite des opérations militaires ».

Ainsi que l'a fait remarquer un observateur russe, autrefois sous l'occupation nazie, il y avait des lois étonnamment similaires. Mais maintenant, l'Occident appelle cela la « démocratie ».

Un ressortissant libyen interrogé par un journaliste de LVO au sujet de cette annonce, encore une fois surprenante, a répondu avec énergie :

« Est ce qu'ils vont emprisonner ou condamner à mort toute la population ? Cette intimidation ne prendra pas. Pourquoi ? et bien, il faut que vous sachiez en Europe que ici, que nous exprimions ou non notre soutien et reconnaissance au guide, les rats du CNT-OTAN nous pourchassent et nous torturent, violent, humilient, emprisonnent sans raison, quoi que nous fassions. Il y a un homme du nom de Tahar Djaout qui a dit un jour : **« Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors, dis et meurs. »** »

Hassan Alliby

<http://stcom.net/news/?p=8872#13362112698111&req=rpuPopupResize&len=252>

Sur le terrain

Règlements de compte

Le corps sans vie de Choukri Ghanem, l'ancien ministre du pétrole de la Jamahiriya arabe libyenne, a été trouvé noyé dans le Danube, le 29 avril 2012.

M. Ghanem avait trahi son pays en mai 2011 et rejoint l'OTAN. Depuis, il vivait confortablement à Vienne et Londres, sous protection de l'Alliance atlantique, alors même que la Nouvelle Libye avait lancé un mandat d'arrêt international contre lui.

En l'absence de traces de violences, la police autrichienne a conclu à la mort naturelle du « baigneur ».

• Le général Albarrani Shkal, ancien gouverneur militaire de Tripoli, a été assassiné, le 2 mai 2012, en Libye.

M. Shkall avait été secrètement recruté par l'OTAN, en mai 2011. Resté à son poste, il avait démobilisé les 3 800 hommes de sa garde et ouvert les portes de la capitale aux troupes étrangères lors de l'opération Sirènes, le 20 août 2011, livrant Tripoli à l'Alliance atlantique.

L'exécution du général Shkal a été revendiquée par la Résistance verte. Toutefois, il se pourrait qu'elle ait été commanditée par son successeur, Aldelhakim Belhaj, avec lequel il était en conflit.

<http://www.voltairenet.org/Reglements-de-compte-libyens>

Les grandes manœuvres

Élections: le chef du gouvernement s'en prend au CNT.

Le Premier ministre libyen Abdel Rahim al-Kib s'en est pris mercredi au Conseil national de transition (CNT), l'accusant d'entraver le travail de son gouvernement, ce qui pourrait, selon lui, conduire à un report des élections.

Nous sommes bloqués par les membres du Conseil qui continuent à attaquer le gouvernement et à menacer de lui retirer leur confiance, ce qui entrave nos efforts dans l'accomplissement de nos devoirs au service de la révolution, avec en priorité la tenue des élections à la date prévue, a déclaré M. Kib qui lisait un communiqué.

Le gouvernement n'acceptera en aucun cas le report des élections d'une constituante, prévues en juin.

Le gouvernement n'assumera pas cette responsabilité (le report des élections) ni ses conséquences qui risqueraient de dévier la révolution de son processus, a-t-il dit.

Nous savons que la construction d'un Etat ne se fait pas en quelques mois (...) Cette atmosphère électrique dans cette période critique entrave les efforts du gouvernement en vue de la tenue des élections à la date prévue, a accusé M. Kib.

Des membres du CNT, la plus haute autorité législative du pays depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, menacent depuis plusieurs jours de retirer leur confiance au gouvernement critiqué pour son échec, selon eux, à activer l'armée et rétablir la sécurité.

Mercredi soir, le CNT a indiqué avoir été surpris par le communiqué lu par le Premier ministre, dans

lequel il a fait porter au CNT la responsabilité de la performance chancelante du gouvernement. Le CNT, qui affirme que les élections auront lieu à la date prévue, souligne qu'il n'a été en aucun moment un rival au gouvernement. Mais par contre, il lui a fourni soutien et conseil et était soucieux de sa réussite au service de la nation.

Il affirme avoir donné au gouvernement plusieurs occasions pour changer sa politique et résoudre les dossiers en suspens, malgré la multiplication des remarques sur la faiblesses du rendement du gouvernement et les plaintes de certains ministres au sujet de l'incapacité du chef du gouvernement de travailler avec ses ministres dans un esprit de groupe.

Le CNT a déploré également un manque de courage dans la prise de décision, provoquant un retard dans les dossiers de sécurité, de l'intégration des ex-rebelles dans la société et le traitement des blessés du conflit libyen.

M. Kib a défendu mercredi son gouvernement qui a réussi, selon lui, à améliorer l'état de la sécurité dans tout le pays, à rétablir une vie normale après un conflit armé de plusieurs mois et à résoudre le problème des financements en obtenant notamment le dégel des avoirs de l'ancien régime bloqués par l'Occident. Selon lui, le principal objectif de son gouvernement est la tenue des élections à la date prévue. Il a affirmé avoir essayé de coopérer avec le CNT pour concentrer les efforts sur les élections et atteindre ce but.

Malheureusement la priorité du Conseil ou certains de ses membres est de limoger le gouvernement, a-t-il déploré dans des déclarations inédites, étalant pour la première fois sur la place public ses différends avec le CNT.

26/04/2012

<http://www.gnet.tn/revue-de-presse-internationale/libye/elections-le-chef-du-gouvernement-s-en-prend-au-cnt/id-menu-957.html>

3 Les institutions

ONU

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU vient d'adopter, **il y a un mois,avec un retard d'un an**, un rapport que ses experts avaient établi, et félicitant la Libye de Kadhafi pour ses "progrès en matière d'amélioration des droits de l'homme", le tribunal du CNT à Tripoli n'a rien trouvé d'autre pour accuser Seif el islam Kadhafi que d'avoir été propriétaire de chameaux et de poissons, sans possession des licences réglementaires, et maintenant il s'avère que Lockerbie, ce ne serait pas la Libye.

Et on sait que les soi disant "bombardements contre son propre peuple" à Benghazi n'ont jamais existé mais ont été fabriqués par Al Jazeera.

.... Bref, Lucky Lucke tire plus vite que son ombre. Il tue et il vérifie ensuite si la victime était bien l'assassin

4 Union Européenne

Europe

1 France

IRIB- : Cazeneuve : "Sarkozy doit s'expliquer".

Bernard Cazeneuve, porte-parole de François Hollande, a demandé aujourd'hui à Nicolas Sarkozy de "s'expliquer devant les Français" après les informations données par Mediapart sur un accord de principe de la Libye pour financer sa campagne en 2007.

"Face à des éléments aussi graves, étayés par des documents nouveaux émanant de l'entourage du dictateur libyen lui même, Nicolas Sarkozy doit s'expliquer devant les Français", indique Bernard Cazeneuve. "Si les faits révélés par Mediapart étaient définitivement confirmés par d'autres documents ou les instructions judiciaires en cours, il serait alors établi que le président sortant à menti aux Français, pour dissimuler la réalité d'une très grave affaire d'Etat", ajoute-t-il.

IRIB-

5 Dossier

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

Gilles Munier « Bye Bye Sarkozy ! »

La vengeance posthume de Mouammar Kadhafi

Gilles Munier

Lundi 30 avril 2012

Après une enquête de près de 10 mois, le site *Mediapart** a publié, le 28 avril dernier, une lettre signée par Moussa Koussa, chef des services de renseignement extérieur libyen de 1994 à 2011, affirmant que le *Bureau de liaison du comité populaire général* libyen « appuyait » la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy à hauteur de cinquante millions d'euros. Le document, trouvé dans les archives des services secrets, devrait permettre à des juges français – ou à une commission parlementaire – de savoir si la somme, non déclarée à la *Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP)*, a été versée. Après l'attaque de la Libye par les forces de l'Otan, Seïf al-Islam Kadhafi a dit détenir « tous les détails, les comptes bancaires, les documents, et les opérations de transfert » de l'opération, et demandé au « clown » Sarkozy de rendre les cinquante millions d'euros au Trésor libyen. Aujourd'hui, il est incarcéré à Zenten dont la milice arabo-berbère doit beaucoup aux parachutages d'armes par la France. Visé par un mandat d'arrêt de la CPI pour « crimes contre l'humanité », Seïf al-Islam n'a pour l'instant été inculpé que de « non licence pour ses chameaux » et « élevage illégale de poissons » ! Le CNT – c'est-à-dire les amis de Sarkozy et de BHL – réclament en vain son transfert à Tripoli pour y être jugé... ou assassiné au cours d'une fausse tentative d'évasion. Côté libyen, outre Seïf al-Islam, deux dirigeants peuvent être entendus par d'éventuels enquêteurs :

- Abdallah al-Senoussi, beau-frère du colonel Kadhafi, recherché par la CPI, est théoriquement en résidence surveillée en Mauritanie. Comme Seïf al-Islam, il affirme avoir les preuves du financement de la campagne de 2007. Senoussi est également recherché par la France où il a été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, pour son rôle dans l'attentat contre un DC 10 d'UTA en septembre 1989 au-dessus du Niger (170 morts dont 54 Français). Nicolas Sarkozy, dit-il, lui aurait promis de « tourner la page ». Depuis, le vent a tourné...

- Bachir Saleh, ancien directeur de cabinet de Kadhafi, était le grand argentier du régime. Francophone, il présidait le *Libyan African Portfolio (LAP)*, un fonds souverain libyen pesant 8 milliards de dollars par lequel transitaient certaines opérations occultes du régime. Bien que recherché par Interpol pour escroquerie – selon *Le Canard Enchaîné* du 4 avril dernier – il a été exfiltré en France où il a aussitôt obtenu un titre de séjour... « au nom du regroupement familial » !

Une très grave affaire d'Etat

Bachir Saleh et Moussa Koussa - qui vit luxueusement au Qatar - ont évidemment démenti les « allégations » de *Mediapart*, tout comme Brice Hortefeux – ancien ministre de l'Intérieur et ami de trente ans de Sarkozy - en présence duquel aurait été validé l'accord « sur le montant et les modes de versement » des cinquante millions d'euros. Il a déclaré n'avoir « jamais rencontré Moussa Koussa et Bachir Saleh ». Interviewé sur Canal +, à quelques jours du deuxième tour de l'élection présidentielle française, Nicolas Sarkozy a qualifié l'article de *Mediapart* d' « infamie », de « montage ». Il s'est étonné que des journalistes donnent « du crédit aux fils Kadhafi et aux services secrets de Kadhafi », alors qu'il entretenait les meilleures relations avec ces derniers lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, et ensuite par l'intermédiaire de Claude Guéant.

Pour Ziad Takieddine, intermédiaire franco-libanais qui a introduit la sarkozie en Libye, l'enquête sur cette affaire « sera difficile parce que beaucoup d'intervenants sont morts pendant la guerre en Libye ». Il pense « qu'ils ont essayé par tous les moyens de tuer Seïf al-Islam » pour le punir de ses révélations. Ziad Takieddine est également persuadé que Claude Guéant l'a fait arrêter à son retour de Tripoli – le 5 mars 2011, sur l'aéroport du Bourget - parce qu'il croyait que les documents prouvant le financement de la campagne de Nicolas Sarkozy étaient dans ses bagages.

Un président illégitime, si...

La plainte de Nicolas Sarkozy contre *Mediapart* pour publication de « faux grossier », si elle n'est pas retirée après la présidentielle, promet un beau déballage sur les dessous de la guerre de Libye. Si l'affaire est « réelle », a déclaré Ségolène Royal sur BFM-TV, cela voudra dire que Nicolas Sarkozy « a exercé

son mandat de façon illégitime ». Dans le camp de François Hollande, la prudence est néanmoins de mise. Bernard Cazeneuve, un de ses porte-paroles, a simplement déclaré : «*Si les faits révélés par Mediapart étaient définitivement confirmés par d'autres documents ou les instructions judiciaires en cours, il serait alors établi que le président sortant a menti aux Français, pour dissimuler la réalité d'une très grave affaire d'Etat*».

Reste à savoir si le candidat socialiste, élu président le 8 mai prochain, laissera la justice faire son travail jusqu'au bout. Ceux qui ont enquêté sur le financement des campagnes présidentielles de François Mitterrand et de Jacques Chirac n'ont pas été bien loin.

* <http://www.mediapart.fr/article/offert/d46040d627f535132430faed1c2f8d67>

Sur le même sujet, lire aussi :

Libye: une guerre en préparation depuis 2010 ?

<http://www.france-irak-actualite.com/article-libye-une-guerre-en-preparation-depuis-novembre-2010-69692632.html>

Chasse à l'homme dans le désert libyen pour assassiner Seïf al-islam

<http://www.france-irak-actualite.com/article-chasse-a-l-homme-dans-le-desert-libyen-pour-assassiner-seif-al-islam-87455177.html>

Seïf al-islam : procès ou exécution sommaire ?

<http://www.france-irak-actualite.com/article-saif-al-islam-proces-ou-execution-sommaire-89344220.html>

Libye : le spectre de l'Afghanistan

<http://www.france-irak-actualite.com/article-libye-le-spectre-de-l-afghanistan-88029682.html>

G. Munier/X. Jardez

Publié le 30 avril 2012 avec l'aimable autorisation de Gilles Munier

6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

6-1 Lee Berthiaume : [Le message aux rebelles Libyens jette un doute sur le rôle du Canada](#).

Les encouragements de Baird ont peut-être violé la résolution de l'ONU sur l'action en Libye.

Par Lee Berthiaume, The Gazette (Canada) 28 avril 2012 traduit de l'anglais par Djazaïri

Lors d'un séjour en Libye en juin dernier, à un moment où les forces rebelles étaient tenues en échec par les troupes loyales au dictateur Mouammar Kadhafi et où de nombreux pays appelaient à un cessez-le-feu, le ministre des affaires étrangères John Baird avait activement encouragé les rebelles à continuer le combat.

Ces révélations montrent sous un jour nouveau le rôle joué par le Canada dans la guerre civile – tout en soulevant la question de savoir si notre pays a violé l'esprit de la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU qui avait autorisé une action internationale dans le conflit.

Baird s'était rendu à Benghazi, la capitale du mouvement anti-Kadhafi le 27 juin, et il y avait rencontré des hauts responsables du Conseil national de Transition (CNT) pour leur livrer des kits de premiers secours.

Malgré l'appui maritime et aérien de l'OTAN, les rebelles avaient été incapables d'obtenir des victoires significatives contre les forces de Kadhafi et des informations circulaient sur des tractations de cessez-le-feu.

Après sa rencontre avec Abdeljalil, le président du CNT, et le chargé des relations extérieures, Ali Isawi, Baird avait déclaré aux journalistes : « Il est évident que cette affaire – les tués et les perturbations de la vie quotidienne -ne peut pas s'arrêter très bientôt. Je pense qu'ils sont vraiment enthousiastes et décidés à laisser tout ça derrière eux et commencer à établir la liberté et la démocratie en Libye. »

Ce que Baird n'avait pas révélé – et qu'on apprend seulement maintenant dans des notes de préparation pour une discussion avec son homologue Norvégien qui aura lieu quelques semaines plus tard et que nous avons obtenues grâce à la loi sur l'accès à l'information – c'est qu'il avait exhorté les rebelles à poursuivre leurs attaques.

“Quand j’étais à Benghazi, j’ai bien fait comprendre au Conseil National de Transition l’importance de persévérer dans l’action militaire, » avait-il été conseillé) Baird de dire au ministre Norvégien des affaires étrangères Jonas Store.

La Canada a été une des nations les plus bellicistes parmi celles qui ont été impliquées dans le conflit libyen, en accomplissant un nombre disproportionné de missions de frappes aériennes et en apportant un soutien diplomatique et humanitaire important à des rebelles aux abois.

Mais, alors que la mission a depuis été déclarée comme une victoire par le gouvernement conservateur et d’autres alliés, beaucoup se demandent si l’OTAN et ses membres n’ont pas outrepassé les termes de la résolution du Conseil de Sécurité de l’ONU autorisant une intervention internationale pour protéger les civils.

De telles préoccupations ont précisément été citées comme une des raisons pour laquelle le Conseil de Sécurité a eu du mal à approuver une quelconque action internationale en Syrie.

Beaucoup ont soutenu que seule l’élimination de Kadhafi pourrait mettre les civils Libyens à l’abri des menaces. Le porte parole de Baird, Joseph Lavoie, avait déclaré dans un courriel que le CNT était un partenaire essentiel dans les efforts de protection des civils, et que «les événements témoignent du bien fondé de notre position. »

Walter Dorn, directeur des affaires internationales et de sécurité au Canadian Forces College, considère qu’avec le recul, encourager les rebelles) continuer à combattre apparaît comme ayant été la bonne décision.

Mais il observe que les rebelles ont été également responsables d’attaques contre des cibles civiles. Les organisations humanitaires ont publié un certain nombre de rapports qui dénoncent les forces rebelles pour leurs actions contre des civils Libyens pendant la guerre et après.

Le problème est de savoir si l’OTAN a exécuté son mandat onusien avec impartialité, explique Dorn. «L’OTAN a-t-elle entrepris une quelconque action contre eux, alors même que le Conseil de Sécurité donnait mandat de protéger les civils indépendamment de la source de la violence ?»

Lee Berthiaume

<http://mounadil.blogspot.com/>

7 Réflexion

Jeunessafricaine : [Par qui et pourquoi les assassinats politiques en Afrique ?](#)

Pour changer le cours de l’histoire africaine ,pour maintenir l’Afrique dans la dépendance ,pour piller les richesses de l’Afrique sans être inquiéter ,pour affaiblir les États ,les institutions et organismes africains ,et pour lutter contre la montée du nationalisme africain,...les puissances impérialistes comme la France ,les États-Unis ,la Grande Bretagne,...ont toujours fait recourt aux assassinats politiques qui restent toujours impunis pour des raisons politiques sans doute .La dernière conspiration de ses puissances impérialistes a été l’assassinat du Guide libyen Kadhafi et son fils Muatassim en qui nous rendons un vibrant hommage pour avoir combattu pour défendre leur patrie. Comme bien d’autres cas, la commission des Nations Unies,la cour pénale internationale(CPI),Human rights Watch,la cour internationale de justice(CIJ),... ne donnent aucune suite sur les circonstances de l’assassinat du guide et son fils, aucune enquête, aucun jugement ,alors que les témoignages ,les images ,démontrent ,ces crimes sur le guide ,sa famille et les populations libyenne.

Avant ce épisode triste de l’histoire africaine il y a eu bien d’autres cas d’assassinats politiques en Afrique préparés par La CIA, ou les services secrets français. C’est ainsi que plusieurs leaders politiques africains payeront de leur vie pour avoir défendu les intérêts de leurs pays et de l’Afrique. Et aujourd’hui encore aucune justice n’a été rendu pour les familles des défunts, pour leur pays et pour l’Afrique .On se souvient encore de Mehdi Ben Barka enlevé et assassiné à Paris par deux hommes blancs le 29 Octobre 1965.Ben Barka était ce grand nationaliste marocain qui a mené une grande révolution au Maroc et en Afrique pour l’autodétermination des peuples ,il a été sauvagement assassiné par la France pour ses idées. Toujours à Paris la sud-africaine Dulcie September représentante de l’ANC en France fut assassiné le 29 Mars 1988.Amilcar Cabral président du Parti africain pour l’indépendance de la Guinée-Bissau et Cap Vert sera aussi assassiné devant sa femme pour ses idées contre l’impérialisme le 20 Janvier 1973.Patrice Lumumba quant à lui sera exécuté le 20 Janvier 1961 par la CIA sous l’ordre du

président américain Eisenhower car Lumumba constituait une grande menace pour les idées impérialistes et pour le projet d'une balkanisation du Congo qui permettra le pillage des ressources naturelles du Congo. Le jeune capitaine Thomas Sankara connaîtra aussi le même sort, assassiné pour ses idées Sankara a fait aussi de la lutte contre l'impérialisme, le néocolonialisme son cheval de bataille ce qui va lui coûter la vie. Sylvanus Olympio, président de la république du Togo sera aussi assassiné par Eyadema avec la complicité des officiers français présent sur place en 1963. Ibrahim Barré-Maïnassara, président de la république du Niger, Mohammed Boudiaf, président de la république d'Algérie, Anouar el-Sadate, président de la république d'Égypte, Murtala-Ramat Mohammed, président de la république du Nigeria, ... Tous ces présidents africains ont été assassinés pour des causes bien déterminées.

Aujourd'hui encore ces assassinats politiques des grands hommes politiques et de journalistes africains continuent sous le regard de la justice internationale qui prend toujours parti avec les commanditaires. Notons cependant que ces manœuvres politiciennes qui visent à priver l'Afrique de ses plus grands leaders et l'affaiblissement des organisations politiques et économiques de l'Afrique sont l'œuvre des puissances impérialistes mais avec la complicité de certains fils du continent qui jouent le jeu de ses puissances impérialistes pour des intérêts égoïstes. Cependant ces assassinats sont toujours restés impunis parce que quelque part il y a toujours une main française ou américaine qui est impliquée ce qui fait que l'affaire est étouffé et les assassins resteront toujours libres sans être inquiétés. Et cela continuera tant que les africains n'ont pas pris conscience de cela. Hier c'était Kadhafi, demain c'est peut-être Vous ou moi, car ces puissances impérialistes sont toujours prêtes à mettre fin à tous élan nationaliste qui chercherait des intérêts pour l'Afrique.

<http://www.jeunessafricaine.blogspot.fr/search?updated-min=2012-01-01T00:00:00-08:00&updated-max=2013-01-01T00:00:00-08:00&max-results=12>

8 Analyse - Géopolitique et stratégie –

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

8-1 Ouyahia : [Le Printemps arabe un "déluge" qui a détruit la Libye et affaiblit l'Égypte.](#)

Le premier ministre algérien et patron du Rassemblement national démocratique (RND, au pouvoir), Ahmed Ouyahia, a qualifié samedi le Printemps arabe de «déluge» qui a «colonisé» l'Irak, «détruit» la Libye, «divisé» le Soudan et aujourd'hui «affaiblit» l'Égypte.

M. Ouyahia a par ailleurs souligné, lors d'un rassemblement électoral à Alger, que «l'unique but» des législatives algériennes du 10 mai était «de préserver la stabilité de l'Algérie».

Devant près de 3.000 personnes, M. Ouyahia a critiqué ceux qui appellent à «un Printemps arabe en Algérie», comme ce fut le cas en Tunisie, en Égypte et en Libye.

«Ce n'est pas un Printemps arabe, mais un déluge sur les Arabes et cela se confirme chaque jour», a lancé le chef du RND, qui a parlé de «la colonisation de l'Irak, la destruction de la Libye, la division du Soudan et l'affaiblissement de l'Égypte».

«Nous disons aux frères arabes, lorsque nous nous faisons égorger, vous n'êtes même pas venus pour présenter vos condoléances, alors ne nous donnez pas de leçons aujourd'hui».

M. Ouyahia faisait allusion à la décennie de violences qui a secoué le pays et fait près de 200.000 morts, selon des sources officielles, après l'annulation du processus électoral début 1992.

Le premier ministre sortant a appelé à voter massivement pour contrer les appels au boycottage et «préserver la République».

Le chef de file du RND a pointé du doigt Abassi Madani, président du Front islamique du salut (FIS, dissous) qui vit à Doha: «il se la coule douce au Qatar et demande aux autres de boycotter les élections».

«Le 10 mai, soit vous répondez à l'étranger (aux pays occidentaux en participant au vote, NDLR) soit l'étranger brandira la carte de la démocratie pour détruire la République», a-t-il ajouté.

M. Ouyahia est connu pour déclarer systématiquement son intention d'«éradiquer le terrorisme» depuis qu'il est apparu sur la scène politique dans les années 90. Il ne rate pas une occasion d'accuser les islamistes des violences qui ont secoué le pays durant cette décennie noire.

Ouyahia

06/05/2012

8-2 Gilles Munier : [Libye : l'histoire ne repasse pas les plats.](#)

Mohamed Albichari, fils d'un ancien ministre des Affaires étrangères du colonel Kadhafi mort en 1997 dans un curieux « *accident de la route* », n'est pas de ces opportunistes qui ont quitté le navire quand il devint évident que le régime allait s'effondrer sous les coups de boutoir de l'Otan et des milices. Dès le début de la révolte, il a apporté, sont soutien aux insurgés de Benghazi, mais crié « *danger* » si l'intervention occidentale dépassait les limites de la ville. Pour lui, Mohamed al-Senoussi, réfugié à Londres, petit-fils du roi Idris 1^{er} renversé par l'organisation des Officiers libres le 1^{er} septembre 1969, aurait dû s'envoler immédiatement pour la Cyrénaïque pour refonder le mouvement Senoussi, « *seul, parmi les tribus libyennes, à disposer d'une véritable légitimité* », et à dépasser « *les clivages claniques et tribaux* ». Après l'évacuation des forces loyalistes de Misrata, Mouamar Kadhafi était affaibli. La crise libyenne aurait alors pu se régler par la négociation – *avec ou sans lui* - et éviter une guerre civile dont personne ne peut prédire la fin. Le prince héritier est resté prudemment à Londres, probablement parce que l'Otan avait un autre agenda. L'histoire, comme on dit, ne repasse pas les plats.

« *Le cauchemar libyen* » *, seul témoignage de l'intérieur du régime, écrit par Mohamed Albichari, n'est pas tendre pour le système Kadhafi, « *assemblage hétéroclite d'institutions disparates* ». Il dénonce la main mise de la famille du Guide et de son clan sur les « *postes susceptibles de rapporter des sommes importantes* », la création d'un Etat informel composés d'un réseau de sociétés et d'institutions administré par ses fils et parents proches. Après les « *révolutions arabes* » de Tunisie et d'Egypte, l'auteur redoutait une explosion incontrôlable en Libye, du fait de la complexité des rapports entre les composantes de la société. La suite des événements lui a donné raison.

Où va la Libye ?

Selon Albichari, interviewé par *Al Qarra TV (1)*, la décision d'en finir une fois pour toutes avec Kadhafi a été prise « *en juillet* » après la chute de Misrata, alors que tout le monde savait que les milices ne s'entendaient pas entre elles, qu'il n'y avait pas de « *personnage central capable de gérer la situation* », qu'il s'agissait d'un règlement de compte interne entre des opposants ayant résidé pendant des décennies en Occident et Kadhafi, aucune alternative crédible au pouvoir n'avait été constituée.

Mohamed Albichari regrette que le *Conseil national de transition (CNT)* n'ait pas choisi la voix du dialogue avec le régime affaibli. Pour lui, « *On a remplacé le mauvais par le pire ! Pourquoi susciter une guerre civile quand on peut l'éviter ?* ». Mais, le CNT le pouvait-il ? Création de l'Otan, sans légitimité nationale, il était coupé des réalités des jeunes combattants *thowars* (révolutionnaires) ou djihadistes. Pessimiste, Albichari pense que le chaos actuel va durer longtemps parce qu'il est entretenu par « *certaines intérêts pétroliers, certaines milices et certains pays étrangers* ». Ce ne sont pas les élections prévues en juin, si elles ont lieu, qui apaiseront les esprits : une grande partie de la population, accusée de collusion avec l'ancien régime, en sera exclue.

Par Gilles Munier

(*Afrique Asie – Mai 2012*)

* *Le cauchemar libyen*, par Mohamed Albichari (Ed. Favre – Lausanne, 2011- 13 euros)

(1) Où va la Libye ? Débat avec Mohamed Albichari, Majed Nehmé, Hélène Bravin (28/2/12)

<http://www.alqarra.tv/2012/en-quesn/ou-va-la-libye/>

<http://www.france-irak-actualite.com/article-libye-l-histoire-ne-repasse-pas-les-plats-104667386.html>

9 Annexe

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

9-1 Manlio Dinucci : L'art de la guerre : Ceux qui nous défendent des atrocités.

Qui doutait que Barack Obama ne méritait pas le Prix Nobel de la paix va devoir maintenant revenir sur son opinion.

Le président a annoncé la création de l'*Atrocities Prevention Board*, un comité spécial de la Maison Blanche pour la « *prévention des atrocités* ». Il est présidé par son inspiratrice, Samantha Power, assistante spéciale du président et directrice pour les droits de l'homme au *National Security Council*, formé par les conseillers les plus importants en politique étrangère. Dans son ascension au pouvoir

(auquel elle semble prédestinée par son nom), Samantha, aspirante secrétaire d'Etat, s'est toujours appuyée sur la dénonciation de présumées atrocités, attribuées à ceux qui, chacun à leur tour, sont désignés comme les ennemis numéro un des Etats-Unis. Sous l'aile de son patron, le puissant financier Georges Soros, Power a contribué à élaborer la doctrine « Responsabilité de protéger », qui attribue aux Etats-Unis et à leurs alliés le droit d'intervenir militairement dans les cas où, de leur avis sans appel, des « atrocités de masse » sont sur le point d'être commises. C'est grâce à ce type de motivation officielle, en particulier celle de protéger la population de Benghazi menacée d'extermination par les forces gouvernementales, que le président Obama a décidé l'an dernier de faire la guerre contre la Libye. La doctrine est maintenant institutionnalisée avec la création de l'*Atrocities Prevention Board*. A travers la Communauté d'intelligence (formée par la Cia et 16 autres agences fédérales), il établit quels sont les cas de « potentiels atrocités de masse et génocides », en alertant le président. Il préfigure ainsi les outils politiques, économiques et militaires pour la « prévention ». Dans ce cadre, le Département de la défense est en train de développer « des principes opérationnels ultérieurs, spécifiques de la prévention et de la riposte aux atrocités ». Dorénavant ce sera l'*Atrocities Prevention Board* qui préparera le terrain à de nouvelles guerres. Et il est déjà au travail : face à l' « indicible violence à laquelle est soumis le peuple syrien, nous devons faire tout ce que nous pouvons », a déclaré le président Obama, en soulignant qu'aujourd'hui comme dans le passé, « la prévention des atrocités de masse constitue une responsabilité morale fondamentale pour les Etats-Unis d'Amérique ».

Domage que l'*Atrocities Prevention Board* n'ait été créé que maintenant. Sinon il aurait pu prévenir les atrocités de masse dont est constellée l'histoire étasunienne, à commencer par le génocide des populations autochtones nord-américaines. Il suffit de nous souvenir, en nous limitant aux cinquante dernières années, des guerres contre le Vietnam, le Cambodge, le Liban, la Somalie, l'Irak, la Yougoslavie, l'Afghanistan, la Libye ; les coups d'état orchestrés par les Usa en Indonésie, Chili, Argentine, Salvador.

Des millions de personnes emprisonnées, torturées et tuées. Pour prévenir d'autres atrocités, l'*Atrocities Prevention Board* devrait livrer à la justice les responsables, impunis, des tortures et meurtres à Abu Ghraib, à Guantanamo et dans des dizaines d'autres prisons secrètes de la Cia. Il devrait aussi joindre aux actes les vidéos avec lesquelles les soldats étasuniens documentent, pour s'amuser, le meurtre de civils en Afghanistan [1\[1\]\[1\]](#), que le Pentagone a essayé d'abord d'occulter puis de minimiser. Que Samantha Power les regarde bien, ces vidéos, pour comprendre ce qu'est vraiment une « atrocité de masse ».

[1\[1\]\[1\]](#) Voir <http://www.rollingstone.com/politics/news/the-kill-team-20110327>

Manlio Dinucci

Mardi 1er mai 2012

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Edition de mardi 1er mai 2012 de *il manifesto*

<http://www.ilmanifesto.it/area-abbonati/in-edicola/manip2n1/20120501/manip2pg/14/manip2pz/322008/>

9-2 [Woodward et Newton : Un rapport de la justice écossaise tenu secret 5 ans durant révèle : La Libye n'était pas l'auteur de l'attentat de Lockerbie.](#)

AFROHISTORAMA

Un rapport de la justice écossaise tenu secret 5 ans durant révèle : La Libye n'était pas l'auteur de l'attentat de Lockerbie.

Tenu secret 5 ans durant, un rapport de la justice écossaise dévoile rôle trouble des services anglais et américains dans l'enquête sur l'attentat de 1988, attribué à la Libye, qui avait fait 270 morts.

Dans une précédente 'livraison' (« [Kadhafi ne rime pas avec Lockerbie](#) » du 8/1/2012) nous évoquions le mystère qui entoure l'attentat ayant provoqué le 21 décembre 1988, la destruction en vol au dessus du village écossais de Lockerbie, du Boeing 747 de la Pan Am reliant Londres à New-York.

Le crime, attribué par la justice écossaise à des terroristes Libyens, s'est soldé le 31 janvier 2001 par la condamnation à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 27 ans, de Ali Al-Megrahi, membre présumé des services secrets [de feu le Colonel Kadhafi](#) qui, tout en niant avec force la responsabilité de son pays dans l'attentat, a néanmoins indemnisé les victimes sous la pression de la communauté internationale...

En échange d'une renonciation à former appel de sa condamnation, Al Megrahi a été libéré le 20 août 2009 pour raison médicale. L'affaire aurait pu en rester là. Il se trouve que ses avocats avaient saisi le 23 septembre 2003, [la Scottish Criminal Cases Review Commission \(SCCRC\)](#), passage obligé en droit écossais avant que l'appel du requérant soit pris en considération.

«Tribunal déraisonnable»

Dans la législation locale, seuls les jugements de première instance entachée de « justice miscarriage » sont susceptibles d'un appel. Le miscarriage en question, concept juridique complexe, consiste à considérer que le jugement de première instance rendu à l'encontre du justiciable est frappé de fautes de procédures suffisamment graves pour qu'un « tribunal raisonnable » auquel l'affaire aurait été soumise en l'absence des dites fautes, rende en sa faveur, une décision plus favorable.

Le 28 juin 2007, confirmant les doutes émis par les médias anglo-saxons ayant enquêté sur l'affaire quant à la culpabilité de Al-Megrahi, la SCCRC annonçait au terme d'une enquête d'une ampleur impressionnante, qu'elle transmettait le dossier à la Court of Criminal Appeal.

Toutefois en vertu du Data Protection Act britannique et des implications internationales de l'affaire, le rapport de la SCCRC devait rester secret, notamment du fait de l'existence de 2 documents top-secret détenus par l'accusation et dont la Commission avait découvert l'existence. Elle souhaitait les consulter pour les besoins de l'enquête et les divulguer afin qu'Al-Megrahi puisse en prendre connaissance.

C'est finalement le 27 avril 2007 que le représentant de l'accusation a répondu à la Commission que l'autorisation de divulgation était « subordonnée à l'accord des autorités du pays dont provient le document », accord que le pays considéré, invoquant sa «sécurité nationale», n'a jamais donné.

S'appuyant sur l'article 32 du Data Protection Act qui autorise les journalistes à publier toute information d'intérêt général, Le site Internet du quotidien écossais [Herald Scotland](#) a pris la décision de publier le rapport de la SCCRC le 25 mars 2012. Un pensum de 800 pages, accompagné dans sa version originale de 13 volumes d'annexes, [dont les lecteurs anglicistes les plus courageux de Bakchich pourront prendre connaissance.](#)

[Les Etats-Unis récompensent le principal témoin à charge](#)

On ne sait si l'indignation l'emporte sur la stupéfaction. Prêtant aux thèses soutenues par l'accusation, une oreille plus que bienveillante, la SCCRC va néanmoins examiner avec un soin extrême, la quarantaine d'arguments invoqués par les avocats d'Al Megrahi pour interjeter appel de sa condamnation à perpétuité. Elle en retiendra finalement 6 :

- un verdict qualifié de déraisonnable (page 555) sachant que l'enquête, initialement engagée du côté des terroristes palestiniens, de l'Iran et de la Syrie, a été réorientée vers la Libye à la suite de la découverte dans des conditions très controversées, dans les restes d'une chemise supposée provenir de la valise ayant contenu l'explosif, de fragments d'un minuteur MST13 fabriqué par la société suisse MEBO notamment à destination de la Libye et dont la provenance réelle reste inconnue à ce jour,
- la non-communication à la défense des conditions irrégulières voire surréalistes dans lesquelles le témoin principal, Anthony Gauci a identifié Al-Megrahi lors d'une séance de « tapissage » comme étant l'homme qui lui aurait acheté dans son magasin Mary's House à Malte, les vêtements retrouvés dans la valise ayant contenu l'explosif (page 611)
- la non-communication à la défense des compensations financières conséquentes attribuées par l'Oncle Sam audit témoin et à son frère Paul Gauci (page 644)
- un doute raisonnable sur la date à laquelle ont effectivement été achetés les vêtements chez Mary's House. La date du 7 décembre 1988 retenue par le tribunal de manière très discutable sur le fondement de déclarations contradictoires d'Anthony Gauci, étant la seule susceptible d'impliquer Al Megrahi (page 664)
- la non-communication à la défense des 2 documents top-secrets évoqués plus haut (page 709) diverses anomalies de procédure pouvant collectivement constituer un « miscarriage of justice » (page 711).

Le badge fantôme de la CIA

Digne des meilleurs romans de John Le Carré, le rapport met en lumière des faits troublants qui, [s'ils ne contribuent pas franchement à faire la lumière sur les véritables auteurs du carnage](#), démontre le rôle trouble des autorités britanniques et américaines, comme en atteste ces quelques extraits:

« ...to cast suspicion upon the conduct of US authorities »...paragraphe 8-130,

« ...even assuming that there was some conspiracy to conceal the true sequence of events, it is difficult to envisage why the police would wish to portray DS Armstrong as present at Yorkie Clothing when he was not.... » - paragraphe 10-48,

«... is that US authorities were not only behind the scene but often in control... » - paragraphe 12-9, interview de Mary Boylan qui a affirmé avoir trouvé dans les débris, un badge de la CIA dont il n'a été retrouvé aucune trace dans l'inventaire des éléments récupérés sur le site de l'accident et dont on lui a demandé de ne jamais faire état, le chef de l'enquête Sir John Orr prétendant que les affirmations de Miss Boylan « are centered in the realm of fantasy and were absolute non-sense... » – paragraphe 12-26, le fait que la valise de McKEE, officier de la DIA présent dans l'avion avec plusieurs collègues, a été forcée, ouverte et fouillée avant d'être examinée par les enquêteurs – paragraphe 12-42....

Autant d'éléments qui ne peuvent que renforcer la conviction du lecteur selon laquelle, tout comme son co-accusé Al Amin Khalifa Fimah, Al Megrahi aurait du sortir libre du tribunal le 31 janvier 2001. Sa mauvaise étoile et la raison d'état en ont décidé autrement...

Source : [Woodward et Newton](#)

Mardi 1 mai 2012

<http://www.bakchich.info/international/2012/04/18/attentat-de-lockerbie-le-brouillard-se-dissipe-enfin-61305#Justice%20%C3%A9cosse>

Ouvrir carte de Libye ?

cliquer sur :

http://maps.google.be/maps?hl=fr&xhr=t&q=carte+de+libye&cp=12&bav=on.2.or.r_gc.r_pw.&biw=1016&bih=559&wrapid=tljp1314001217203022&um=1&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x13a892d98ece010d:0xfa076041c7f9c22a,Libye&gl=be&ei=ihFSTrDpNqP24QSK-ICvDQ&sa=X&oi=geocode_result&ct=image&resnum=1&sqi=2&ved=0CCYQ8gEwAA

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19